

## Rencontre avec les résidents des rues Roy, Paquin, Jean-Yves, Monique, Monclair

## 26 juin 2019 à 19 :30 à la salle Madeleine-Lahaye

## En présence de :

- M. Normand Marinacci, maire d'arrondissement
- M. Robert Samoszewski, conseiller d'arrondissement
- M. Daniel Le Pape, directeur d'arrondissement
- M. Sylvain Provencher, chef de division Urbanisme, Permis et Inspection
- M. Hafed Larabi, ingénieur

Mme Amélie Lafrenière, attachée politique

## Suggestions des citoyens :

- Penser à l'aménagement des mesures de protections afin de conserver la beauté du milieu de vie;
- Démontrer que l'impact sur les rives des mesures de protections n'est pas aussi important qu'on le prétend;
- Sceller les égouts pour éviter les fuites;
- Installer un clapet à 10 pieds du bord de l'eau pour bloquer l'eau et éviter que le clapet gèle;
- Vérifier l'efficacité du bassin de rétention au nord de Cherrier;
- Digue permanente sur sensiblement le même tracé que la digue temporaire de 2019;
- Vérifier si la gestion de l'eau plus globalement est efficace, les lacs au nord d'Ottawa seraient vides;
- Bloquer l'égout pluvial sur Jean-Yves et laisser les champs inonder;
- Construction permanente qui prend en considération tous les secteurs;
- Construire un réservoir pour retenir l'eau de tous les secteurs;
- Envoyer un ingénieur pour regarder la trajectoire de la digue temporaire et déterminer l'endroit idéal pour la construire advenant le cas qu'une inondation survient avant la mise en place de mesures permanentes;
- Nettoyer les fossés sur Jean-Yves;
- Digue du de la rue Roy qui traverse la rivière et se rendrait jusqu'à L'Île-Mercier, pour la protéger en même temps,pomper l'eau au point le plus bas;

- Si une digue permanente est installée il faudrait qu'elle passe plus loin de la maison située au 1, rue Paquin. La digue temporaire passait tout près de la maison cette année.
- Entente Canada-États-Unis pour la navigation maintiendrait les niveaux de l'eau plus haut;
- Condamner la rue Sacré-Cœur:
- Installation d'une pompe en permanence pour pomper l'eau qui passerait à travers la digue permanente;
- Monter les digues temporaires et ajouter les roches plus tôt;
- Le gouvernement du Québec devrait bonifier les sommes allouées à la délocalisation. Les sommes offertes présentement ne sont pas suffisantes pour encourager les gens à quitter;
- Augmenter la surveillance du niveau de l'eau.